



## Éditorial

### La rentrée scolaire, une nouvelle étape pour tous



Le début de l'école est une période pleine d'excitation, mais aussi de questionnements.

Les élèves se réjouissent de retrouver amis et camarades de classe, pour partager avec eux les vécus de l'été. Ensemble, ils découvrent le programme et le matériel de leur année scolaire, voire de nouveaux enseignants ou de nouvelles branches. Pour les enfants en première année, c'est le début d'une grande aventure, d'amitiés parfois pour la vie et du savoir vivre en classe.

La rentrée scolaire est souvent une nouvelle étape pour les parents, y compris pour ceux qui ont déjà des enfants scolarisés, car chaque enfant est unique du fait de ses qualités et de ses besoins. Toutefois, quand une solution à l'organisation et à l'équilibre familial est trouvée, cela atténue grandement l'effervescence liée à la reprise.

Ces interrogations et préoccupations sont totalement légitimes; les Autorités travaillent pour y apporter des solutions. La Commune cherche à augmenter le nombre de places en structures d'accueil parascolaire, notamment pour les tables de midi, avec comme objectif le principe de «une demande - une place» d'ici à la rentrée d'août 2025.

Même si elle est en pleine réflexion quant à la scolarité de demain et en constante adaptation (projet «Ma journée à l'école» (MAÉ), assises cantonales, accueil d'élèves à besoins éducatifs particuliers, etc.), l'école est bel et bien fonctionnelle. Elle met à disposition de nombreux outils pour aider les parents, le corps enseignant, mais surtout les élèves (lutte contre le harcèlement, appui socio-éducatif, etc.) qui sont au cœur de ce projet de société.

En cette période de rentrée scolaire et de début de législature, il y a en particulier un mot que je souhaite partager avec vous: BIENVUEILLANCE.

En effet, indépendamment des changements que connaîtront l'école et le domaine de l'accueil extrascolaire, la bienveillance doit nous guider dans nos décisions. La bienveillance vis-à-vis de l'enfant tout d'abord, des parents, mais aussi des collaborateurs (enseignants, éducateurs, etc.) pour qui la rentrée est également un nouveau début.

Ahmed Muratovic, conseiller communal

## Forfait de ski

Depuis plusieurs années, la Commune et les remontées de téléskis Bugnenets-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA proposent à l'ensemble de la population des conditions attractives pour pratiquer le ski. Les forfaits de ski peuvent être acquis du **1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2024**. Les tarifs sont les suivants:

- 9 demi-jours: CHF 45 pour les enfants et CHF 90 pour toutes les autres personnes;
- 9 jours entiers: CHF 90 pour les enfants et CHF 180 pour toutes les autres personnes.

Les jours non utilisés peuvent être reportés sur la saison suivante. Ces forfaits sont flexibles et transmissibles au sein d'une même famille (conjoints/fratrie).

Les forfaits demi-jours sont utilisables en journée et lors des ouvertures nocturnes, pour une durée de quatre heures, et ce dès le premier passage au tourniquet.

Les forfaits acquis pour les saisons 2022-2023 et 2023-2024 voient leur validité prolongée pour la saison 2024-2025. Lors de la première journée de ski, les détenteurs devront passer à la caisse des téléskis pour valider leur précieux sésame.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à l'adresse [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch).

La gestion des commandes et la facturation sont sous la responsabilité de la Commune. L'établissement et la distribution des forfaits sont effectués par les téléskis.

Délai de commande et validité de l'offre: **31 octobre 2024**.



## Nouveautés au CSVR

Parmi les nouveautés de l'année scolaire 2024-2025, il faut relever que le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVr) ouvrira une classe «Pro» en partenariat avec l'Assurance invalidité (AI) et la Fondation F.-L. Borel, pour faciliter la transition vers la formation professionnelle de certains élèves. De plus, de nouvelles classes ANIMA seront introduites, en plus de PRIMA qui existe déjà, pour offrir un enseignement de l'allemand par immersion quelques heures par semaine.

Le CSVr intensifie également ses mesures contre l'intimidation et le harcèlement en formant une équipe dédiée d'enseignants, en augmentant la médiation par les pairs et en poursuivant les formations pour l'ensemble du corps enseignant.

Les temps forts de l'année incluront le Campus Tour le 12 septembre 2024 ainsi que la semaine Portes ouvertes du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024. Les Charabiades, prévues les 19 et 20 juin 2025, seront comme toujours une occasion de valoriser les élèves et de rassembler la communauté autour d'un événement festif.

## L'image du mois



Le développement des franges urbaines appartient aux nombreuses activités déployées par Parc Chasseral à Val-de-Ruz. En 2024, des restaurations de murs en pierres sèches et de fontaines sont au programme, ainsi que la plantation d'arbres et l'entretien de haies. Des propriétaires privés et publics sont concernés.

Le financement de ces mesures est communal pour CHF 47'000 et couvert par d'autres sources, comme des fondations, pour CHF 25'000: un investissement de CHF 2.70 par habitant afin d'améliorer la qualité de vie à Val-de-Ruz.

## Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 collaborateur technique (F/H) à 80% en CDD pour l'administration des eaux, du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 mars 2025. Lieu de travail: Cernier;
- 1 patrouilleur scolaire remplaçant (F/H), taux d'activité à l'heure (environ 9 heures par semaine) en CDI, dès le 1<sup>er</sup> octobre 2024. Lieu de travail: Boudevilliers, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson et Les Hauts-Geneveys, selon les besoins.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch). Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

## Rejoignez-nous sur

@commune\_de\_val\_de\_ruz

<https://ch.linkedin.com/company/val-de-ruz>

## Votations fédérales

Le **dimanche 22 septembre 2024** se déroulera la votation fédérale portant sur les deux objets suivants:

1. l'initiative populaire du 8 septembre 2020 «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité)»;
2. la modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (réforme de la prévoyance professionnelle).

Les possibilités offertes au citoyen pour l'exercice du droit de vote sont:

- jusqu'à jeudi 19 septembre, heure de fermeture du bureau postal ou levée de boîte aux lettres, par correspondance en courrier A;
- jusqu'à dimanche 22 septembre, à 10h00, en déposant l'enveloppe à Cernier, rue de l'Épervier 6, dans l'urne communale située sous la marquise, relevée régulièrement;
- dimanche 22 septembre, de 10h00 à midi, en personne au bureau de vote à Cernier, rue de l'Épervier 6;
- dimanche 22 septembre, jusqu'à 11h00, au domicile sur demande préalable, pour les personnes malades ou handicapées.

Le contrôle des habitants renseigne volontiers au 032 886 56 23 ou à [cdh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:cdh.val-de-ruz@ne.ch).

[www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch)

## Campus Tour

Après une édition 2023 couronnée de succès notamment grâce à la présence d'Adolf Ogi et de sa fondation ainsi qu'au soutien offert par les marraines et parrains du CAMPUS, sportifs régionaux d'élite ayant un lien avec le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVr), les élèves et enseignants sont prêts à vivre, le **jeudi 12 septembre prochain**, la 6<sup>e</sup> édition de cet événement annuel désormais incontournable dans la vie scolaire d'un enfant à Val-de-Ruz. C'est l'occasion pour les enseignants de thématiser des valeurs de persévérance, de solidarité, d'estime et de dépassement de soi.

Cette édition vise la continuité tout en offrant quelques nouveautés: les sociétés de tir sportif de la région auront l'occasion de proposer une activité à une partie des élèves du Cycle 2. En outre, deux nouveaux parcours sont prévus pour les élèves sportifs de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années qui cherchent à vivre un défi les poussant à leurs limites. Ils seront plus compliqués selon le responsable qui a organisé ces deux parcours après un sondage réalisé auprès des élèves lors de la dernière édition. Une partie d'entre eux montrait un intérêt à se dépasser encore plus que le prévoient les parcours traditionnels.

L'écocitoyenneté est toujours à l'ordre du jour de la manifestation. Les organisateurs maintiennent le concept de gestion des déchets mis en place les dernières années et la stratégie de balisage des parcours évite les marquages au sol permanents.

Les responsables se réjouissent de l'évolution de cet événement et espèrent que chaque élève vive de riches émotions contribuant à son développement éducatif. Ils estiment que le Campus Tour est responsabilisant pour les élèves; en cherchant des parrains, un élève démontre sa capacité à s'investir et à être solidaire. Pour certains élèves, avoir le courage de s'adresser à la population pour être parrainés est une forme de dépassement de soi.

Comme chaque année, l'événement a besoin de nombreux bénévoles pour soutenir le corps enseignant dans l'accompagnement des élèves. Des compétences sportives, techniques, administratives et éducatives sont précieuses et garantissent le bon déroulement de l'événement, un formulaire d'inscription est disponible à l'adresse internet: <https://campuscsvrvalde-ruz.ch/benevoles>.

## Trier, c'est valorisant

Les CD, CD-ROM et DVD sont composés à 90% de polycarbonate. Ils contiennent aussi de l'aluminium, des vernis, des pigments et des matériaux issus des étiquettes collées. Ces disques argentés ne représentent pas de problème particulier du point de vue des substances qu'ils contiennent. Ils peuvent, faute de mieux, être incinérés avec les ordures ménagères.

Cependant, leur recyclage est une meilleure solution, car le polycarbonate est une matière première secondaire très demandée. Cela est dû au fait que les coûts de fabrication du matériau neuf sont élevés et que celui-ci conserve la plupart de ses propriétés même après recyclage. Cela permet également d'économiser du pétrole, qui est une ressource non renouvelable.

Lors du recyclage, le polycarbonate est séparé des autres substances, puis transformé en granulats. Bien que les caractéristiques du polycarbonate recyclé soient pratiquement les mêmes que celles du matériau neuf, il n'est pas possible de l'utiliser pour fabriquer de nouveaux disques. Les exigences en matière de propriétés optiques sont trop élevées. Le matériau recyclé est donc utilisé pour d'autres produits (par exemple dans les ordinateurs ou l'industrie automobile).

Les CD, CD-ROM et DVD sont à remettre dans les points de vente qui commercialisent des équipements électroniques. Ils ne sont pas acceptés dans les déchèteries communales.



PAYSAGE DE L'ANNÉE 2022

### PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ

*La Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention du Prix paysage de l'année 2022 pour les allées d'arbres.*

Situé sur le versant nord de Chaumont, Savagnier fait partie des localités, avec Fenin, Vilars et Saules, qui se caractérisent par leur structure en étoile, en opposition aux villages rues de la bande urbanisée allant de Villiers aux Hauts-Geneveys.

Entre septembre 2021 et avril 2022, le quartier suivi dans le cadre de l'Observatoire se transforme. On peut constater le lancement d'un chantier avec les premiers terrassements. Le quartier comprendra à terme un immeuble de quatre appartements avec des garages souterrains et quatre villas mitoyennes.

Évolution urbanistique à Savagnier (photos: Georges-Alain Boulaz).